



Valentin Martin

Adjoint au Maire

Développement du sport
scolaire et périscolaire

Les élu·e·s
communistes
de Lille



Intervention sur le compte administratif 2023

Permettez-moi d'intervenir au nom des élu·es communistes sur ce compte administratif 2023. Comme vous le savez, cette année 2023 a été une nouvelle fois marquée par une **très forte inflation** qui a touché encore plus particulièrement les collectivités du fait de la structure de leurs dépenses.

Cependant et comme depuis de trop nombreuses années maintenant nous n'avons pas pu compter sur l'Etat qui a une nouvelle fois fait peser sa **politique d'austérité sur les collectivités** en quasi gelant ses dotations, je pense particulièrement à la dotation forfaitaire qui n'a progressé que de 0,8% ce qui est absolument scandaleux comparé à l'inflation.

Malgré cette conjoncture et cette politique gouvernementale, nous pouvons constater que les résultats de cet exercice budgétaire restent très satisfaisants du point de vue financier pour notre Ville avec **un bon niveau d'épargne et un endettement maîtrisé**.

Cela est d'autant plus satisfaisant que parallèlement à ces résultats **nous avons réussi à maintenir dans le même temps nos services publics** à destination des Lilloises et des Lillois eux aussi très fortement marqués par l'inflation et que nos investissements se sont accélérés pour poursuivre la transformation de notre ville.

Tout cela **sans augmenter les impôts** comme nous nous y étions engagés.

Un de nos principaux motifs de satisfaction est évidemment cette année encore de voir que **l'enfance et l'éducation** restent le premier poste de dépenses de fonctionnement de notre Ville.

Nous pourrions même d'ailleurs, si le budget n'était pas soumis à certaines règles comptables, considérer cela comme de l'investissement car c'est bien je crois aussi par toute notre politique à destination des enfants, en leur permettant de s'émanciper, de faire du sport, des activités artistiques que nous contribuons à **transformer notre ville**.

Je suis persuadé qu'une ville peuplée de citoyennes et citoyens ouverts sur les autres, sur le sport et la culture, qui ont le goût du vivre-ensemble, cela se voit aussi dans ses rues et ses espaces publics et dans son engagement pour relever le défi de notre nécessaire transition écologique.

Et puis, c'est aussi par l'enfance et l'éducation que nous essayons de répondre à notre autre grand défi, celui de la **justice sociale**. En permettant à tous de bien manger avec une restauration scolaire accessible et de qualité qui vient d'ailleurs de recevoir le label « Assiettes vertes », de partir en vacances, en allant plus loin dans la gratuité effective de l'école avec la gratuité des fournitures scolaires.

Et enfin, cet engagement pour les enfants, il se traduit aussi dans nos investissements où une large part est consacrée aux écoles et aux crèches, en poursuivant toujours ce double objectif d'engager la transition écologique en améliorant la performance énergétique de ces bâtiments tout en faisant des crèches et des écoles publiques des lieux agréables, et accessibles, pour **apprendre et grandir pour favoriser l'égalité de tous les enfants**.

Nous pouvons donc être **fiers du travail réalisé lors de cette année 2023** qui transparaît dans ce compte administratif.





Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité

Les élu·e·s
communistes
de Lille

Rapport 2023 sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap - 1/2

Avant toute chose, permettez-moi, cher·es collègues, de vous rappeler que pour la troisième année consécutive, **le handicap est la première cause de discrimination (22,7%)** devant l'origine (14,5%) et l'état de santé (10,3%).

Plus éloignées de l'emploi et des formations, les personnes en situation de handicap subissent toujours la discrimination à l'embauche, des freins à la mobilité ou encore le manque d'accessibilité des lieux et des services publics.

Pour Lille en commun durable et solidaire, chaque mot ayant son importance, la présentation de ce rapport n'est pas une simple obligation légale mais l'occasion de mesurer l'implication de chaque élu·e en responsabilité dans la délégation qui est à la sienne, **les avancées réalisées et les marges de progrès** qui existent.

Validé à l'unanimité par les différents partenaires siégeant au sein de la Commission Lille Ouverte à Tous, **ce rapport relate le travail transversal impulsé par la Ville, associant élu·es, agents, associations et représentant·es des usagers.**

Deux grands volets à ce rapport : le premier concerne nos obligations réglementaires, le second, les politiques volontaristes.

Pour le volet réglementaire, quatre sujets sont inscrits dans le cadre de la loi, deux commissions siègent :

- **la commission communale d'accessibilité** qui instruit les demandes de travaux de tous Établissements Recevant du Public a émis 327 avis le plus souvent assortis de préconisations.
- la seconde, **la commission d'accessibilité, Commission Lille Ouverte à Tous** qui réunit les élus municipaux, les associations, les représentants des usagers et les services municipaux s'est réunie à quatre reprises en 2023 sans compter les groupes de travail consacrés à la préparation du *Printemps* 2023.

L'Ad'AP, **l'agenda de mise en accessibilité de nos bâtiments**, cela a été relevé, les budgets investissements ont augmenté de manière plus que significative.

Sur les 312 bâtiments inscrits à l'Agenda à son origine, 247 sont accessibles depuis septembre 2023, soit un taux de réalisation de 79,17 %.

Dernier point du cadre réglementaire, **l'emploi des personnes en situation de handicap** : vous le savez, les employeurs publics ou privés de plus de 20 salariés sont assujettis à une obligation d'emploi de 6 % de personnes en situation de handicap.

La Municipalité et les CCAS, contrairement à nombre d'employeurs, ne se limitent pas à ces minima. Pour la Ville, le taux d'emploi est 8,39 %, pour le CCAS de Lille de 25,87%, celui d'Hellemmes de 10,91% et celui de Lomme 9,26%.

L'ESAT du CCAS y contribue de manière significative et nous suivons avec la plus grande attention tant son volet commercial que social.

Pour ce qui est **des politiques volontaristes**, je ne vous détaillerai pas l'ensemble des dispositifs et initiatives mis en place, une soirée n'y suffirait pas : je ne doute pas qu'une lecture attentive de ce rapport vous a démontré qu'elles étaient nombreuses, diverses et touchaient toutes les situations de handicap quel que soit la nature du handicap.





Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Rapport 2023 sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap – 2/2

Je me permettrai, cependant, de rappeler que le Plan zéro non-recours, le Plan santé, l'action du Conseil Lillois de santé mentale contribuent à **faciliter l'accès aux droits et aux sons** qui sont parmi les priorités attendues par les publics concernés.

L'accès à la culture, à la crèche, à l'école, à la mobilité, à la pratique sportive et para sportive a été développé en 2023 par l'acquisition de matériel, les transcriptions en FALC, en langue des signes, la sensibilisation du grand public, de tout âge aux difficultés générées, à travers notamment, des mises en situation.

De même, **tous les quartiers de notre ville ont été sollicités** pour des initiatives, je n'en retiendrai que deux, de manière un peu arbitraire parce qu'elles étaient inédites : la finale du concours international d'éloquence du bégaiement à Fives et la mise en accessibilité complète à Vauban du square d'Armentières, dans le cadre d'un projet d'initiative citoyenne avec le Conseil de quartier, son responsable et un panel d'associations qui ont permis une accessibilité prenant, là encore, toutes les situations de handicap qu'elle qu'en soit la nature.

Bien sûr, **il existe encore des difficultés en voirie**, même si 30 places de stationnement dédiées supplémentaires ont été créées en 2023.

Les travaux importants et parfois contraignants traduisent nos ambitions et l'effectivité du travail de la majorité siégeant en commission mobilité et voirie à la MEL. L'acceptation, par les Architectes des Bâtiments de France pour l'emploi de pavés sciés en lieu et place des plus anciens qui se descellent trop fréquemment a abouti, après de très longues négociations : elle permet aujourd'hui de proposer **une voirie mieux sécurisée pour les personnes à mobilité réduite**.

Enfin dernier volet de cette présentation, **l'édition 2023 du Printemps de l'accessibilité** qui s'est tenue du 9 au 26 mai. Elle a témoigné plus que jamais des talents et de l'innovation dont les acteurs du territoire font preuve au quotidien : ce furent plus de 69 actions portées par 21 associations et 14 services municipaux.

Je n'ai cité aucun des élus qui contribue à ce bilan car, vous l'avez compris, j'aurais égrené les noms de l'ensemble des élu·e·s de la municipalité, comme j'aurais pu le faire pour l'ensemble des services.

En conclusion permettez-moi de **vous rappeler quelques-uns des outils** que nous utilisons régulièrement et qui ont été pensés pour pallier des situations de handicap ; la fonction vibreur des téléphones mobiles, les portes automatiques, les claviers, les pictogrammes, les SMS pour n'en citer que quelques afin de démontrer, si cela était nécessaire, que **favoriser l'accessibilité des personnes les plus fragiles contribue au bien-être de tous**.





Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Intervention sur le vœu pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine

Le 13 septembre 1993, renaissait l'espoir pour une sortie pacifique du conflit israélo-palestinien, qui, alors, durait déjà depuis 45 ans : Yasser Arafat, fondateur du Fatah, leader historique de l'Organisation de libération de la Palestine, l'OLP, et le Premier ministre israélien de l'époque, Yitzhak Rabin s'engageaient pour ce qui deviendrait **les accords d'Oslo, instaurant un processus de paix**, accords rendus effectifs le 13 octobre 1993.

30 ans après, 30 ans qui ont vu chaque jour, le droit international et les résolutions de l'ONU bafoués, 30 ans de guerre, d'intifada, de colonisation, de violence, d'humiliations, le moment de la reconnaissance d'un État Palestinien n'est, selon le Président de la République, pas venu.

Cette reconnaissance serait, pourtant, **un signal fort adressé aux Palestinien·nes** qui sont dans leur droit en réclamant l'existence d'une nation digne de ce nom et reconnue comme telle.

Ce serait, aussi, **un message clair aux Israélienn·es** qui manifestent avec détermination, avec courage pour la libération des otages et la paix contre l'extrême droite au pouvoir dans leur pays.

Ce serait aussi **un soutien manifeste aux associations juives et arabes pour la paix** qui, malgré l'adversité qui leur est imposée, œuvrent sans relâche.

Ce serait, enfin, une fin de non-recevoir à tous les discours qui visent à réduire le peuple palestinien au Hamas ou le peuple israélien au gouvernement de Benyamin Netanyahu.

A l'image de l'Espagne, l'Irlande, la Norvège qui viennent de **reconnaître l'État de Palestine** comme l'avait déjà avant eux 143 pays, la France se grandirait à s'inscrire dans cette dynamique.

Cette reconnaissance par notre pays est d'autant plus justifiée que le vote favorable du Parlement français sur cette reconnaissance est acquis depuis décembre 2014, à l'Assemblée nationale puis au Sénat.

Elle constituerait **une contribution décisive à une paix juste et durable** et à la mise en œuvre d'une solution à deux États.

